

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 décembre 2023

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ;

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. SINDT Jean-Marc
M. RISCH Jérôme donne procuration à M. KOP Patrice

Absente excusée : Mme MARCK Christelle

12 – Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : Attribution lot N° 1 suite à clôture appel offre

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que le Lot N° 1 d'une superficie de 245ha 13a 49ca dont 29ha 54a 63ca de bois a été mis en location par appel d'offre avec une mise à prix de 3 000.00 euros. Le délai pour la remise des offres en Mairie était fixé au 1^{er} décembre 2023.

La commission de la chasse s'est réunie le 4 décembre 2023 à 16h00 pour étudier les dossiers des candidats réceptionnés et a émis ses conclusions, à savoir :

Dossier déposé le 20 novembre 2023 en Mairie par Monsieur MOULUT Pascal 8 Rue de la Forêt à Haute-Sierck 57480 KERLING LES SIERCK déclaré complet et proposition de prix de 3 090.00 €.

Dossier déposé le 1^{er} décembre 2023 en Mairie par Monsieur GRISSELLE Pierre Marcel demeurant 7 Rue des Roses 57480 HUNTING déclaré non complet et de ce fait enveloppe de proposition de prix non ouverte.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le même jour à 18h00 afin d'étudier les propositions en fonction des critères demandés et a retenu le candidat suivant :

Monsieur MOULUT Pascal 8 Rue de la Forêt à Haute-Sierck 57480 KERLING LES SIERCK

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après avis de la commission d'appel d'offres et après en avoir délibéré à la majorité moins une abstention de Mme DELAPORTE Marjorie, décide d'attribuer le lot N° 1 à Monsieur MOULUT Pascal 8 Rue de la Forêt à Haute-Sierck 57480 KERLING LES SIERCK et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire en lui donnant pouvoir pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 décembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20231205-1205122023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023